

Generaal Deprezstraat 4 - 8530 Harelbeke - Belgium T +32 56 23 70 70 / F +32 56 20 35 69 / E info@ranson.be IBAN BE15 4627 2456 4130 / BIC KREDBEBB BTW/TVA/VAT BE 0415.042.808

Spécification produit

N°Article	Description	Date	Version
00006470	X12.5K GLUCOSE	30/05/2022	9

Déscription produit

Glucose Syrup

Ingrédient	Pour cent	Fonction	E-num	Pays	Origine	variété
sirop de glucose				Europe	BLÉ	

Valeurs nutritives

Pour 100 g

Valeurs nutritives (kJ)	1 394.00	Magnesium (mg)	
Valeurs nutritives (kcal)	328.00	Phosphore (mg)	
Totaux protéines (g)		lode (mg)	
Protéines de lait (g)		Fer (mg)	
Totaux carbohydrates (g)	82.00	Zinc (mg)	
dont sucres (mono+disaccharides) (g)	51.00		
dont sucres ajouter (g)		VITAMINE A retinol (μg)	
dont polyols (g)		VITAMINE B1 thiamine (μg)	
dont amidon (g)		VITAMINE B2 riboflavine (μg)	
Totaux lipides (g)		VITAMINE B3/PP niacine/nicotin (μg)	
dont acides gras saturés (g)	0.00	VITAMINE B5 acide pantothene (μg)	
dont acides mono-insaturés (g)		VITAMINE C acide ascorbique (μg)	
dont acides poly-insaturés (g)		VITAMINE D calciferon (μg)	
dont acides gras trans totaux (g)		VITAMINE E alfa-tocoferol (µg)	
dont cholestérol (mg)		VITAMINE H biotine (µg)	
Fibres alimentaires (g)		VITAMINE M acide folique (μg)	
Alcool (g)		Matière sèche de cacao dégraissé (g)	
Natrium (mg)	5.00	Matière sèche de cacao (g)	
Sel (g)	0.01	Matière sèche de lait (g)	
Potassium (mg)		Matière grasse de lait (g)	
Calcium (mg)		Lactose	

Données microbiologiques

Paramètre	Objectif	Tolérance	Unité	Méthode
Bacillus cereus	< 100	1.000	cfu/g	ISO 7932
E.coli	< 10		cfu/g	ISO 16649-2
Listeria	< 10		cfu/g	AFNOR BRD
monocytogenes				07/16-01/09
Levures osmofile	< 100	1.000	cfu/g	ISO 21527-2
Salmonelles spp.		non détecté	/25g	AFNOR BDR-
				07/11-12/05
Staphylococcus	< 100		cfu/g	ISO 6888-1
aureus				
Germes totaux	1.000	10 000	cfu/g	ISO 4833
Moisissures	< 100	1.000	cfu/g	ISO 21527-2
xérophile				

Données organoleptiques

Aspect visuel	liquide (D.E. 53,0 - 58,5)
Couleur	terne
Goût	typique, aucun goût étranger
Odeur	typique

Conservation

D.L.U.O. à la date de production 12 maanden / mois / months				
Température de conservation optimale	5 - 25°C	5 - 25°C		
Humidité relative optimale	< 75	% R.V.		
Méthode d'indication D.L.U.O.	jjmmaaaa ; jour - mois - année			
Location indication D.L.U.O.	étiquette OU carton			
Méthode indication numéro de lot	numéro de série interne	numéro de série interne		
Location indication numéro de lot	film où étiquette (pas toujours applicable)			

Pâte d'amandes doit été protégé contre l'air et la lumiére et doit été conservé dans un environment frais et sec.

Emballage

			Emballage primaire	Emballage secondaire	Emballage tertiaire
Туре			seau blanc		Europalette
Dimension	Longeur	/ cm	38.50		120.00
	Largeur	/ cm	28.90		80.00
	Hauteur	/ cm	15.90		14.40
Poids	kg		0.531		18.000
Matériaux			PE & PP		bois

Nombres d'emballages primaires / emballage secondaire	1.00
Nombre d'emballages secondaires / couche	11.00
type 1	
Nombre de couches type 1 / palette	3.00
Nombre d'emballages secondaires / couche	
type 2	
Nombre de couches type 2 / palette	
Nombres d'emballages primaires / palette	33.00
Nombres d'emballages secundaires / palette	33.00

Unité

Poids nets / unité	12.50	kg
Nombres d'unité	1.00	
"e" applicable		
Applicable à		

Déclaration O.G.M.

Au meilleur de nos connaissance et à base des déclarations de nos fournisseurs, nous confirmons que ce produit ne contient aucun ingrédient provenant d'OGM, conformément au règlement n° 1829/2003/CE et 1830/2003/CE. Le produit ne doit pas être étiqueté comme OGM.

Déclaration ionisation

Au meilleur de nos connaissance et à base des déclarations de nos fournisseurs, nous confirmons que ce produit et les ingrédients de ce produit ne sont pas traités avec aucune forme de irradiation/ionisation.

Déclarations légales

ALLERGÈNES: Les contaminations crossées sont examinées dans les plans HACCP. Des actions préventives sont prises pour éviter au maximum les contaminations crossées durant la production par des instructions stricte de nettoyage, formation de personnel, etc. (852/2004/CE et amendements).

Définitions dans la liste d'allergènes: "+"= présent ; "-"= absence.

Signification en colonne contamination croisée : "+"= traces possibles présentes ; "-"= absence.

VALEURS NUTRITIVES : Ranson NV est conscient de l'importance de fournir des informations nutritionelles correctes des produits. Toutes les données nutritionnelles sont calculées et arrondies automatiquement par notre

système de gestion des spécificationssur base des informations reçues de nos fournisseurs. Nous nous gardons le droit de mettre à jour ou d'accorder ces données à base d'informations communiquées par nos fournisseurs et/ou changements dans la table de compositions des aliments. Par laprésence des ingrédients naturels les valeurs nutritives peuvent varier.

DÉCLARATION CONFORMITÉ LÉGALE : Ce produit est en conformité avec la législation europeénne actuelle.

DÉCLARATION CONTAMINANTS: Au meilleur de nos connaissance et sur base des déclarations de nos fournisseurs, nous confirmons que ce produit est en conformité aux règlementations européennes concernant les contaminants (inclus les métaux lourds, lespesticides, les mycotoxines, etc.).

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ : L'emballage primaire est en conformité avec toutes les législations Belges et européennes (1935/2004/CE, 2011/10/CE, 2023/2006/EC,...).

Le produit (et les ingredients) ne contient pas de nanomatériaux

L'origine géographique est toujours indicative et est donnée sur la base de nos connaissances actuelles. Les pays d'origine peuvent changer en fonction de la disponibilité sur le marché mondial.

Particules étrangères

Détection métaux	Fréqu	ence	1x / 2 heures	
métalFE	Oui		(détails disponibles sur	mm
			demande)	
métalNonFE	Oui		(détails disponibles sur	mm
			demande)	
métalStainless	Oui		(détails disponibles sur	mm
			demande)	
Tamis / filtres				mm or inch
Aimant				
X-ray				
Laser scanner		laser		
Autres			visuele controle - contrôle vis	suel - visual control
Politique objects étrangers	Oui	Étrange		
Politique verre/plastique	Oui	verre		

Ces produits sont testés sur des particules en métal par un détecteur de métal, placé après l'emballage.

Mode d'emploi

Allergènes

Nr	Code	Gs1Code	Nom	Valeur	Contamination
					croisée
	1.1	UW	Blé	-	-
	1.2	NR	Seigle	-	-
	1.3	GB	Orge	-	-
	1.4	GO	Avoine	-	-
	1.5	GS	ÉPAUTRE	-	-
	1.6	GK	Blé Khorasan	-	-
	1.0	AW	glutes	-	-
	2.0	AC	Crustacés	-	-
	3.0	AE	OEuf	-	-
	4.0	AF	Poissons	-	-
	5.0	AP	Arachides/ cacahuètes	-	-
	6.0	AY	Soja	-	-
	7.0	AM	Lait de vache	-	-
	8.1	SA	Amandes	-	+
	8.2	SH	Noisettes	-	-
	8.3	SW	Noix	-	-
	8.4	SC	Noix de cajou	-	-
	8.5	SP	Noix de pécan	-	-
	8.6	SR	Noix du Brésil	-	-
	8.7	ST	Pistaches	-	+
	8.8	SM	Noix de Macadamia et noix du Queens	-	-
	8.0	AN	Fruits à cocques	-	+
	9.0	ВС	Céleri	-	-
	10.0	BM	Moutarde	-	-
	11.0	cendre	Graines de sésame	-	-
	12.0	AU	Dioxide de soufre et sulfites	-	-
	13.0	NL	Lupin	-	-
	14.0	UM	Mollusques	-	-
	20.0	ML	Lactose	-	-
	21.0	NC	Cacao	-	-
	22.0	MG	Glutamate (E620 – E625)	-	-
	23.0	MK	Poulet	-	-
	24.0	NK	Coriandre	-	-
	25.0	NM	Mais	-	-
	26.0	NP	Légumineuse	-	-
	27.0	MC	Boeuf	-	-
	28.0	MP	Porc	-	-
	29.0	NW	Carotte	-	-

La fiche ci-dessus a été établie avec les plus grands soins et comporte les renseignements les plus précis, les plus correctes et les plus complets disponible au moment de l'impression de celle-ci. Néanmoins Ranson NV ne peut pas être rendu responsablepour la justesse totale et l'intégralité totale de cette fiche technique. Cette fiche technique a été établie pour vous sur base strictement confidentielle. Par conséquent, elle ne peut être copiée ni être répandue sans autorisation préalable par la Société RANSON S.A. Pour les produits réemballés par vos soins, les données reprises cidessus ne sont plus valables après ouverture des emballages de la Société RANSON S.A.